



BREZHONEG 2015

DIAGNOSTIC DE L'ETAT  
DE LA LANGUE BRETONNE  
DANS LE PAYS DE FOUGÈRES

DIAGNOSTIK WAR STAD  
AR BREZHONEG  
E BRO FELGER

OBSERVATOIRE DE LA LANGUE BRETONNE  
ARSELLVA AR BREZHONEG  
2004

# CARTE D'IDENTITÉ DU PAYS DE FOGÈRES

Nombre de communes :	58
Population totale en 1999 :	76 517
Évolution 1990 -1999 :	0,0 %
Superficie :	1 026 km <sup>2</sup>
Densité :	75 habitants au km <sup>2</sup>

Source : INSEE

Carte I – Présentation du pays de Fougères



A l'Est de la Bretagne, le pays de Fougères, est un **pays rural** composé de **petites communes** ne dépassant pas 5 000 habitants que domine la ville de Fougères (21 779 habitants en 1999). Desservant ce territoire où l'emploi a peu progressé, la nouvelle **autoroute des Estuaires** est un atout qui peut stimuler un développement économique encore hésitant.

La **baisse de la population** du pays a cessé depuis dix ans grâce à l'**essor des communes proches de Rennes**, autour de Saint-Aubin-du-Cormier. Elles participent au développement du **secteur périurbain** de l'agglomération rennaise.

Principal pôle d'emploi du pays (40 % de l'emploi total), Fougères dispose d'une **large gamme de services**. Spécialisée dans la production laitière et l'élevage de porcs et volailles, l'**agriculture** y reste présente. Mais les services sont encore peu représentés et l'industrie doit poursuivre la **reconversion de secteurs plutôt en déclin** (cuir, textile, travail du granit) et l'implantation de nouvelles entreprises. Mais l'emploi a très peu augmenté sur le pays de Fougères au cours de la dernière décennie, entraînant une part importante des actifs résidants à aller travailler dans l'agglomération rennaise en particulier.

Source : INSEE

## LA POPULATION BRITTOPHONE DU PAYS DE FOGÈRES

En ce qui concerne la langue bretonne, par extrapolation à partir des données disponibles, on estime à 200 le nombre de brittophones dans le pays de Fougères, soit 0,3 % de sa population totale (cette proportion est de 7,5 % sur l'ensemble de la Bretagne historique).

Le chiffre paraît très faible, mais il faut ici tenir compte du fait que le territoire considéré n'est pas de langue bretonne traditionnellement parlant. La pratique du breton est donc ici le fait de locuteurs venus des départements de Basse-Bretagne ou de « néo-bretonnants ».

Il est intéressant de souligner le fait qu'en Ile-et-Vilaine la proportion des bretonnants dans les différentes classes d'âges est la mieux équilibrée des 5 départements bretons<sup>1</sup> (les 3 départements de Basse-Bretagne connaissant un fort vieillissement de leur population brittophone).

Carte II – Présentation des communes du pays de Fougères



<sup>1</sup> Données : INSEE

# I - SITUATION DE LA LANGUE BRETONNE DANS L'ENSEIGNEMENT

Carte III - Enseignement du/en breton dans le pays de Fougères - rentrée 2003



# A - ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

## 1 - Enseignement en breton

A l'heure actuelle, il n'existe pas de site d'enseignement bilingue dans le pays de Fougères.

On peut toutefois remarquer une particularité concernant l'enseignement en pays de Fougères. Les statistiques font en effet apparaître qu'une majorité des élèves du territoire sont scolarisés dans des établissements privés (54,4 % de l'ensemble et même 55,3 % dans le primaire uniquement), ce qui est loin d'être le cas sur l'ensemble de la Bretagne (39,5 % de l'ensemble et 37,0 % dans le primaire uniquement). La faisabilité de la création sur ce territoire d'une classe de la filière bilingue de l'enseignement privé catholique mériterait donc d'être étudiée.

## 2 - Enseignement du breton

### ▪ Initiation à la langue bretonne dans le premier degré public

L'enseignement du breton s'inscrit dans les orientations qui ont été retenues pour le développement général de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire. Cependant, à notre connaissance, aucune initiation à la langue bretonne de ce type n'est proposée aux scolaires du pays de Fougères à l'heure actuelle.

L'inspection académique d'Ille-et-Vilaine pourrait à ce sujet prendre exemple sur celle du Finistère qui a pris l'initiative de faire appel à des intervenants extérieurs pour mener une **action de sensibilisation** à la langue bretonne auprès des élèves scolarisés dans les établissements publics du premier degré.

### ▪ Enseignement du breton dans le second degré

A la rentrée scolaire 2003, aucun enseignement de breton n'est proposé dans les établissements publics du pays de Fougères. Seul le gallo y bénéficie de cours qui ont concernés 28 collégiens du collège Angèle Vannier à Saint-Brice-en-Coglès au cours de l'année scolaire 2002/2003.

La ville de Fougères concentre 60 % des collégiens et 100 % des lycéens du pays ; on peut par conséquent supposer qu'un enseignement du breton serait susceptible d'intéresser suffisamment de ces élèves pour être mis en place. Une enquête précise précédée d'une campagne d'information adéquate serait en tout cas souhaitable pour s'en assurer.

Il est alarmant de voir que la politique actuelle de l'académie de Rennes va plutôt dans le sens d'une réduction de l'offre existante en ce domaine : la carte scolaire du breton qui serait organisée en pôles prévoit la suppression de l'option breton dans 9 lycées et 2 collèges de la Bretagne administrative à la rentrée 2004. Ceci bien que le recteur d'académie mentionne dans son introduction au *Projet académique 2003-06* « l'engagement commun de l'Etat et des collectivités pour développer le bilinguisme français-breton ».

### 3 - Enseignement supérieur

Il n'y a pas d'université présente sur le pays de Fougères, et aucun autre établissement d'enseignement supérieur n'y propose de cours de breton.

## B - ENSEIGNEMENT AUX ADULTES

En 2003, un enseignement de breton n'est proposé aux adultes du pays de Fougères que sur la commune de Fougères elle-même. Celle-ci regroupait 28,5 % des habitants du pays au recensement de 1999. Cette localisation du seul site de cours du soir répond donc à la concentration de la population sur la ville centre.

C'est l'association rennais Skol an Emsav qui assure les cours sur ce site. 20 élèves y étaient inscrits en niveaux 1 et 2 pour l'année scolaire 2002/2003.

Signalons au passage l'existence de DAO (Deskiñ d'an Oadourien), association qui fédère à l'échelle de la Bretagne des structures dispensant des cours pour adultes (cours du soir, stages, cours par correspondance). DAO a pour but d'améliorer et de coordonner ce type d'enseignement (notamment en travaillant à la formation des enseignants et à la mise en place d'un livret d'évaluation destiné aux apprenants).

# II - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE DANS LA VIE PUBLIQUE

## APERÇU DE LA SITUATION DU BILINGUISME DANS LA SIGNALISATION DANS LE PAYS DE FOGÈRES

En 1998, **le Conseil général d'Ille-et-Vilaine** a décidé de ne pas opter pour la signalisation directionnelle bilingue dans l'immédiat. Une réflexion a cependant été entamée en 2002 sur la mise en place d'une signalisation touristique et patrimoniale en breton.

La ville de **Fougères** a installé en 2000 des panneaux en breton aux principales entrées de l'agglomération. Elle est la troisième ville du département à l'avoir fait après Rennes et Cesson-Sévigné

Le breton peut être présent dans la signalisation routière par la mise en place, à l'initiative des autres communes du pays, de panneaux en breton aux entrées et aux sorties d'agglomération. Cependant, à notre connaissance, elles n'ont encore accompli de tels aménagements.

En avril 2003, le service Observatoire de l'Office de la Langue Bretonne a lancé une « **enquête sur l'emploi de la langue bretonne par les communes de Bretagne** ». Des données ont ainsi pu être recueillies sur la position des élus par rapport à la langue bretonne, sur son emploi dans la signalisation, dans le fonctionnement interne et externe des mairies. Les municipalités prêtes à promouvoir l'emploi de la langue bretonne ont également été recensées.

**Moins d'un sixième des communes** du pays de Fougères (7 sur 58) a participé à cette enquête, ce qui correspond à la moitié du taux de participation obtenu sur l'ensemble de la Bretagne (24,6 %), et est également très inférieur au taux de participation du département d'Ille-et-Vilaine (20,5 %). De plus, ce ne sont que **7,5 % de la population** étaient représentés par ces communes, la municipalité de Fougères n'ayant pas répondu notamment.

Carte IV- Communes ayant répondu à l'enquête sur l'emploi de la langue bretonne



## 1 - La langue bretonne, marque d'identité valorisante pour l'ensemble de la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons

En pays de Fougères, une majorité des communes ayant participé à l'enquête (4 sur 7) s'est dite en accord avec l'affirmation « la langue bretonne ne concerne pas seulement les locuteurs du breton, elle est une marque d'identité valorisante pour tous les Bretons ».

Elles sont autant d'accord (4 sur 7) avec l'affirmation suivante : « la langue bretonne ne concerne pas seulement la Basse-Bretagne. Elle est une marque d'identité valorisante pour toute la Bretagne ».

Ces proportions constatées dans le pays de Fougères vont dans le sens de celles observées sur l'ensemble de la Bretagne mais de façon moins unanime (ces deux idées rencontrent en effet l'approbation générale). Cela traduit bien l'attachement à la langue bretonne et sa valeur identitaire.



## 2 – Études toponymiques et normalisation des noms de lieux

Les mairies du pays de Fougères ayant participé à l'enquête ne témoignent pas de réel intérêt quant au lien pouvant exister entre la langue bretonne et les toponymes de leurs communes : aucune d'entre elles n'a dit souhaiter qu'une enquête soit menée sur les toponymes de son territoire. Il est probable qu'elles considèrent que le breton n'a pas eu d'influence ou une influence que très ancienne sur la toponymie de leur territoire.

Néanmoins, les municipalités de Saint-Ouen-des-Alleux et Saint-Sauveur-des-Landes se sont déclarées prêtes à utiliser la forme bretonne du nom de leur commune dans leur bulletins municipaux ou leur papier à en-tête.

## 3 – Promotion de l'emploi de la langue bretonne

Au niveau de la promotion de l'emploi de la langue bretonne, la mairie de Saint-Ouen-des-Alleux s'est dite prête à promouvoir l'emploi du breton au quotidien par la réalisation d'une campagne de sensibilisation.

Cette même municipalité s'est déclarée disposée à réaliser une enquête auprès des parents d'élèves pour mettre en place ou développer un enseignement bilingue.

L'ensemble de ces données montre que les communes du pays de Fougères qui ont participé à l'enquête n'accordent pas de réelle importance au développement de la langue bretonne sur leur territoire bien que la majorité d'entre elles reconnaissent sa valeur identitaire.

Leur manque d'empressement peut s'expliquer en partie par la taille des communes du pays : au recensement de 1999, leurs populations respectives allaient de 660 à 1137 habitants. On imagine bien que cela ne laisse que peu de place à la langue bretonne dans le budget déjà restreint de ces communes.

Mais il est surtout probable que les communes du territoire se sentent peu concernées par le sujet étant donnée l'histoire linguistique du pays. Il faut reconnaître par ailleurs que certaines questions de l'enquête ne tenaient peut-être pas assez compte de ce point dans leurs formulations.

On remarque néanmoins que la municipalité de Saint-Ouen-des-Alleux se montre intéressée par le sujet ; elle a d'ailleurs dit souhaiter rencontrer un technicien de l'Office de la Langue Bretonne pour voir concrètement ce qu'elle pouvait faire en ce sens.

# III - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

## 1 - Mobilisation des acteurs sociaux et économiques

La campagne **Ya d'ar Brezhoneg** a été lancée en 2001 par le Conseil d'Administration de l'Office de la Langue Bretonne. Elle s'adresse à tous les acteurs sociaux ou économiques prêts à se mobiliser concrètement et à créer un lien entre leur domaine d'activité et la langue bretonne.

**Au 6 juin 2004, 548 acteurs sociaux ou économiques ont signé cet accord.** Seul l'un d'entre eux se situe dans le pays de Fougères. Il s'agit de l'association **MAB** (Musée Archipel Breton) à Gosné. Son but est la sauvegarde de la mémoire et des lieux de la bataille de 1488, dite de Saint-Aubin-du-Cormier ; il a par ailleurs organisé sur ce site le *festival des Libertés Bretonnes* en 2001 et 2002.

Il faut reconnaître que par manque d'effectifs et de partenaires sur le territoire considéré, l'Office de la Langue Bretonne n'a pas encore pu mener une campagne de sensibilisation adéquate pour le pays de Fougères.

## 2 - Vie culturelle, loisirs et sport.

A l'heure actuelle, dans le pays de Fougères, on constate une absence d'organismes proposant des activités en breton destinées aux enfants et aux adolescents. Il semble qu'aucune activité en breton ne soit proposée non plus aux adultes du territoire considéré.

## 3 - Médias en langue bretonne

### ▪ Télévision

Sur le pays de Fougères, **France 3 Ouest** diffuse près d'1 heure 15 d'émissions en langue bretonne par semaine en 2003/2004.

Le territoire considéré reçoit ainsi les émissions diffusées sur la Bretagne administrative : *Red an Amzer*, magazine hebdomadaire de 53 minutes, et depuis avril 2003 *Mouchig-dall*, émission hebdomadaire de 21 minutes destinée aux enfants. Mais le pays de Fougères ne reçoit malheureusement pas le journal télévisé en breton, *an Taol Lagad*, (3 minutes 30 quotidiennes d'informations en langue bretonne) produit par **France 3 Iroise**.

**TV Breizh**, diffusée par le câble et le satellite, couvre toute la Bretagne. Cette chaîne privée généraliste accorde une place non négligeable à la langue bretonne notamment grâce à quelques programmes disponibles en breton sur un canal son particulier.

Dans la grille 2003/2004, la langue est ainsi présente dans les dessins animés pour enfants (une heure de programme par jour en moyenne diffusée à partir de 6h50), dans le journal d'information *Actu Breizh* qui propose un reportage en breton sous-titré, dans la météo, ou encore dans le magazine d'information *Tro war dro*. Au total, environ 8 heures de programme sont disponibles en langue bretonne par semaine. Occasionnellement, le breton est de plus

employé en *prime time* (matches de football, *Nuit Celtique*, etc.). Il est enfin présent sur l'écran à travers la carte en breton de la météo, ou l'habillage de la chaîne qui est partiellement bilingue.

## ▪ Radio

Sur le pays de Fougères, en 2003/2004, seule **Radio Bleu Armorique** propose une émission hebdomadaire de deux heures en langue bretonne, *Sul Gouel ha Bemdez* (diffusion le jeudi de 19 h 10 à 21 h 10 et rediffusion le samedi de 12 h à 14 h en Ondes Moyennes). C'est la seule place actuellement réservée à langue bretonne sur les ondes du service public captée sur le territoire.

## EN CONCLUSION DU DIAGNOSTIC

On peut observer sur le pays de Fougères les premiers éléments d'une dynamique en faveur de la langue bretonne ; lesquels se concentrent pour l'heure essentiellement autour de la ville centre.

### LA PERSONNALITE DU PAYS DE FOUGERES

Malgré l'importance qu'a eu le pays de Fougères dans l'histoire de Bretagne, la place accordée à la langue bretonne sur ce territoire est aujourd'hui encore très maigre. Le fait qu'elle soit le bien de tous les Bretons paraît toutefois être reconnu par les autorités locales ; mais en dehors de la ville centre que constitue Fougères, l'essentiel des initiatives en faveur de la langue bretonne se concentrent dans la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier (Saint-Ouen-des-Alleux, Gosné) au sud-ouest du territoire.

Presque tout reste donc à faire. En pratique, il importe avant toute chose de mener une campagne de communication, et pour commencer de travailler à sensibiliser les élus, puis d'envisager des manifestations culturelles accordant une place à la langue bretonne.

### POINTS A TRAVAILLER

Dans le domaine de l'enseignement, il serait intéressant qu'une ou plusieurs études (précédées de campagnes d'information appropriées) soient menées afin d'apprécier les attentes des parents d'élèves (en terme d'enseignement bilingue ou de cours de breton dans le secondaire) et de pouvoir y répondre au mieux le cas échéant.

Les pouvoirs publics locaux font preuve d'une certaine indifférence vis-à-vis de la langue bretonne tout en reconnaissant sa valeur identitaire. Un travail d'information et de sensibilisation des élus paraît donc à accomplir à ce niveau.

Le tissu associatif oeuvrant pour ou par la langue bretonne en pays de Fougères et/ou dans les pays voisins gagnerait à ce que sa présence sur ce territoire soit encouragée et soutenue par les pouvoirs publics locaux.

Enfin, pour ce qui concerne les médias, il est regrettable de voir le peu d'émissions en langue bretonne que l'on peut recevoir sur le territoire du pays de Fougères. Il conviendrait au moins d'inciter le service public à développer davantage son offre d'émissions en breton (ce qui fait du reste partie de ses missions).

## BIBLIOGRAPHIE

- ACADEMIE DE RENNES (éd.), 2003. Projet académique 2003-06. Rennes, 6 pages.
- INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) (éd.), septembre 2003. L'espace breton. *Les dossiers d'Octant*, Rennes, 45, 152 pages.
- INSEE (éd.), 2002. Territoires vécus – Organisation territoriale de l'emploi et des services. Paris, carte.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (éd.), septembre 2000. Evaluation de l'enseignement dans l'académie de Rennes. Rapport de l'Inspection Générale de l'Education nationale, 150 pages
- OFFICE DE LA LANGUE BRETONNE (éd.), 2002. Un avenir pour la langue bretonne ?. Rennes, 260 pages.

## SOURCES DIVERSES

- Académie de Rennes
- Les associations du pays de Fougères
- Les communes du pays de Fougères
- Conseil Régional de Bretagne
- Div Yezh - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Publique
- Dihun - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Privée
- Diwan - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement Immersif
- INSEE
- Inspection Académique d'Ille-et-Vilaine
- Rectorat de Rennes
- UGB (Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg)